

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 22 avril 2011

L'an deux mil onze, le vingt deux avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, GAUTIER Maryline, BRETECHE Christine, VIAUD Cédric, DOUAUD-RICORDEL Alice, DORNER Yoann, CHAPOUX Catherine.

Absents excusés : COULON Hervé (procuration BIGUET Christian), BODINEAU Romuald DESROQUES Fabienne (procuration TRAMIER Claire), LE TOUCHE Henri (procuration BRETECHE Christine).

Madame GAUTIER Maryline a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 mars 2011.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de rajouter le PAVC 2011 à l'ordre du jour.

REDEVANCE INCITATIVE – Intervention du service environnement de la C.C.L.S.

Monsieur Jean-Louis THAUVIN, vice-président à la C.C.L.S. en charge du service environnement et déchets, ainsi que Madame Myriam TRIKI responsable du service environnement, nous ont expliqué le scénario futur du traitement des déchets avec une redevance incitative. Contrairement à la taxe actuelle d'enlèvement des ordures ménagère qui est calculée sur la base de la taxe foncière de la propriété concernée, la redevance incitative serait calculée à la levée et donc proportionnelle aux déchets, et s'inscrit dans une politique de réduction de ces derniers. Cette étude est au stade de la réflexion.

LOTISSEMENT LES EPINETTES

Le report de ce budget ayant été voté à l'unanimité par le conseil municipal du mois dernier, il est présenté comme suit cette fois :

Affectation du résultat 2010

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent d'exploitation de 259 069,05 euros.

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Pour mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Plus-values de cession des éléments d'actif	
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	259 069,05 -
A) EXCEDENT AU 31/12/2010	259 069,05
Affectation obligatoire :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	259 069,05
* aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	
Solde disponible :	
Affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	259 069,05
(Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour euros)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 2004 (N+2))	
B) DEFICIT AU 31/12/20..	-
Déficit antérieur reporté	
(report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 20..)	-
Excédent disponible (voir A – Solde disponible)	
C) LE CAS ECHEANT : AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	

✓ **Budget primitif 2011**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité, les dépenses et les crédits nécessaires pour l'année 2011

Le Budget Primitif s'équilibre comme suit :

* Section de Fonctionnement :

. Dépenses : 494 594,60 euros
. Recettes : 494 594,60 euros

* Section d'Investissement :

. Dépenses : 268 107,12 euros
. Recettes : 268 107,12 euros

SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'attribution suivante :

<u>Fournitures scolaires</u>	OGEC	53 €par enfant, somme identique au montant versé pour les enfants scolarisés à Lavau-sur-Loire.
<u>Associations communales</u>	Club du Troisième Age Comité des Fêtes Société de Chasse Amicale Laïque Pêcheur Lavausien Vélo Club Lavausien Gymnastique Club des Jeunes Association école Lavau - bibliothèque Feu d'artifice	une somme de 120 €par association sous condition de fournir des éléments financiers et/ou des projets éventuels avec une date butoir au 30 juin 2011, sinon 60 € 150.00 1200.00
<u>Associations hors commune</u>	ADIL Association Anciens AFN Animation Sprotive Association donneurs de sang Vie Libre MRJC FNATH ASCODÉ Association Jeunes Sapeurs Pompiers Association Sillon des Mots Concert de Malville Mairie Ampus inondations Var Estuarium (exposition septembre 2011)	176.36 (déjà versé) 60 68.76 (déjà versé) 60 45.18 (déjà versé) 30 100 400 (déjà voté) 753 (déjà voté 2010)
<u>Évènementiel</u>	Projets particuliers des associations	Mise à disposition d'une enveloppe de 1500.00 €

AFFILIATION VOLONTAIRE AU CENTRE DE GESTION du Syndicat mixte pour l'aménagement du Bassin Versant de l'Isac

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à la majorité (2 abstentions), de ne pas s'opposer à la demande d'affiliation du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Isac au Centre de Gestion.

P.A.V.C. 2011 – demande de subvention

La réalisation des travaux du P.A.V.C. 2010 à l'Orme se fera après la semaine du 8 mai.

Monsieur le Maire expose les choix de travaux à faire, déterminés lors de la dernière commission voirie, à savoir :

- au lieu-dit « La Georgetais » tranche ferme - coût estimatif : 6 129.50 €H.T.
- au lieu-dit « Pohéton » tranche ferme - coût estimatif : 7 176.00 €H.T.
- au lieu-dit « La Durandais » tranche conditionnelle - coût estimatif : 5 860.40 €H.T.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- de réaliser ces travaux,
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Général,
- charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

Informations diverses :

- Concernant l'approbation du Contrat de Restauration et d'Entretien (C.R.E.) mis en place dans le cadre de l'opération « Marais estuariens du Nord de la Loire », Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil pour trouver des personnes susceptibles pour suivre le projet pour la commune. Monsieur Yoann DORNER sera membre titulaire et Monsieur Hervé COULON sera suppléant.
- Monsieur le Maire informe le Conseil de la situation du café-bar de l'Ecluse : ce commerce est en liquidation judiciaire depuis le 2 mars 2011. Le dossier est chez le mandataire judiciaire Philippe DELAERE qui a pour mission de trouver un nouvel acquéreur dans les 3 mois suivants (avant le 2 juin 2011).
Si aucun repreneur ne se manifeste à cette date, la commune se positionnera pour la licence.
La commune a demandé à la CCI de faire une étude de faisabilité pour un commerce.
- Monsieur le Maire fait une lecture des projets mis sur papier en 2008 et dresse un état positif des actions réalisées ou en cours, et du reste à faire.
- Mise en place de groupes de travail concernant :
 - Les travaux sur la « maison de Mme CHEVILLARD » : Maryline GAUTIER, Catherine CHAPOUX, Christine BRETECHE.
 - Semaine exposition ESTUARIUM de début septembre 2011 : Yoann DORNER, Claire TRAMIER, Alice DOUAUD-RICORDEL.
 - Projet skate-parc : Ghislaine SAPHORE, Yoann DORNER, Catherine CHAPOUX, Alice DOUAUD-RICORDEL.
- Prochain conseil : mercredi 1^{er} juin 2011.

Fin à 23h10.